



Plan de paysage de Chartreuse

Phase #1 DIAGNOSTIC



EXTRAIT PIÉMONT S ET BALCONS DE CHARTREUSE

février 2018



Atelier Chardon
paysages

ADRESSES : 14 rue Eugène Dubois
01000 Bourg-en-Bresse
(BUREAU À LYON): 92 rue Béchevelin 69007 Lyon
PORT : 06 76 41 87 11
FIXE : 09 73 53 00 99
FAX : 09 78 53 00 99
MAIL : contact@atelierchardon.com

Laurence Janet
urbaniste

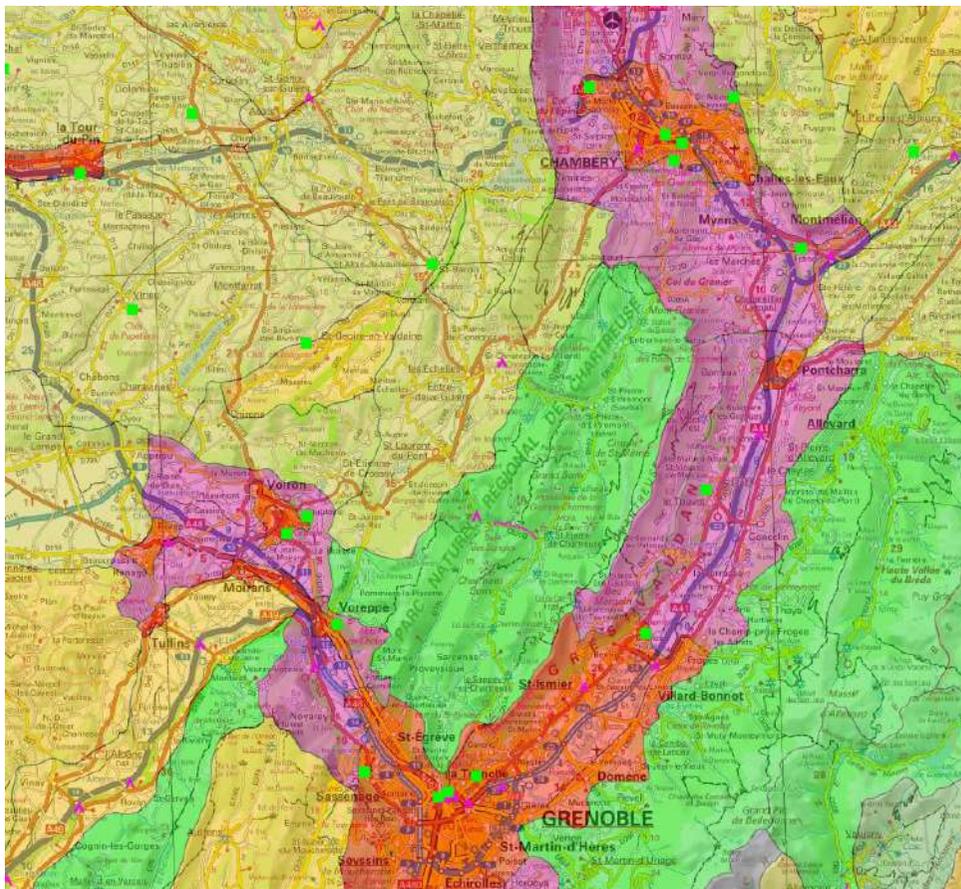
13, impasse Amédée Daille
73000 CHAMBERY

Olivier Pasquet
architecte-géographe

Les Pointières
73720 Queige

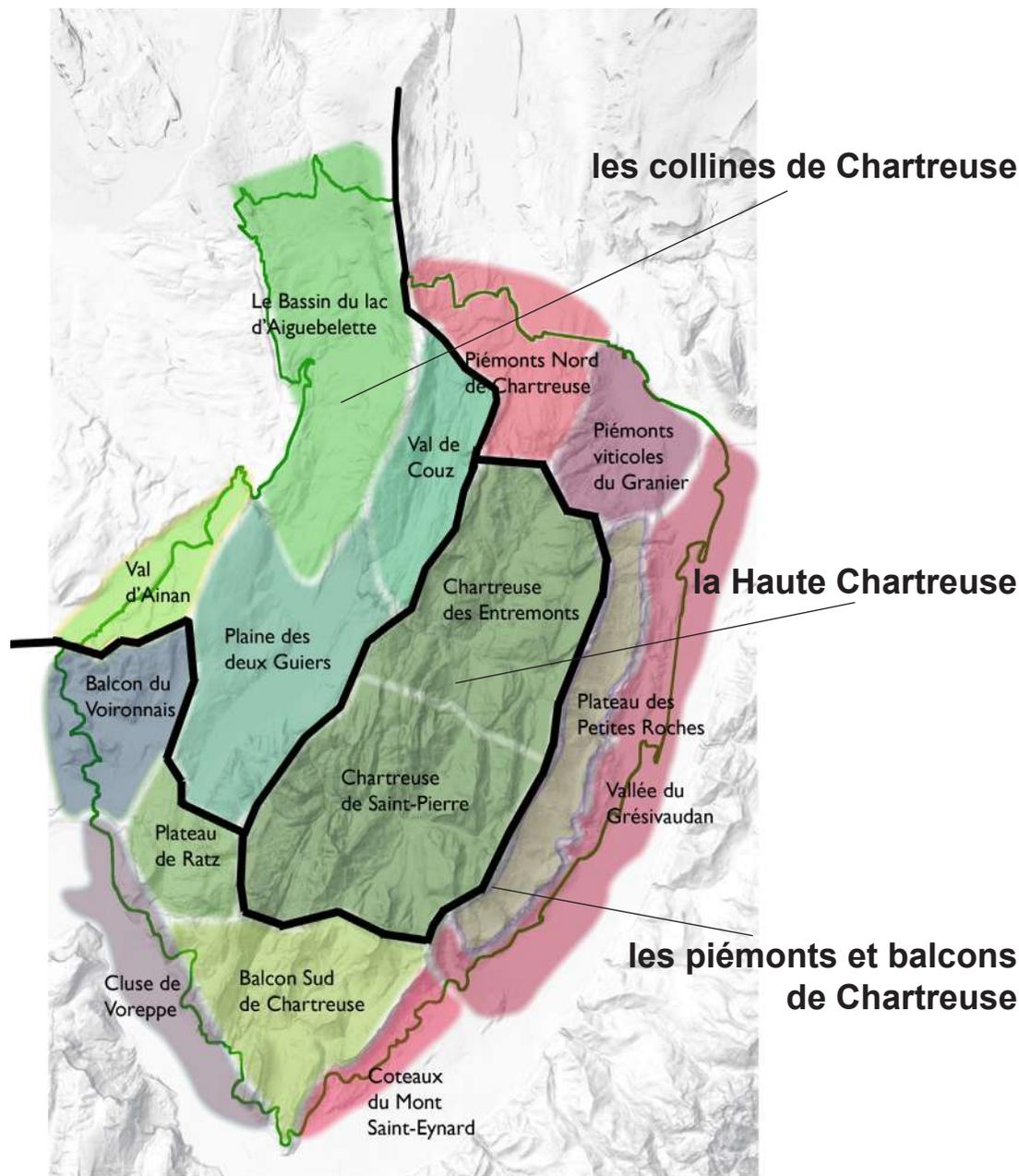
SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
LE PAYSAGE, OBJET INTIME ET COLLECTIF	6
1. IDENTIFICATION DES PAYSAGES, DES DYNAMIQUES ET DES ENJEUX	9
1.1. LA CHARTREUSE : INTRODUCTON GÉO-HISTORIQUE	10
1.2. LES 3 ENSEMBLES PAYSAGERS	14
1.3. L'AVANT-SCÈNE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE	17
1.4. AU CŒUR DU MASSIF, LE CLAIR OBSCUR RURAL	23
1.5. LA COURONNE PÉRI-URBAINE, NOUVEAU SEUIL DU MASSIF	29
2. DESCRIPTION PAR UNITÉS PAYSAGÈRES	36
2.1. LES 15 UNITÉS PAYSAGÈRES	36
2.2. LES COLLINES DE CHARTREUSE	39
2.3. LA HAUTE CHARTREUSE	49
2.4. LES PIÉMONTES ET BALCONS DE CHARTREUSE	55
2.5 SYNTHÈSE DES ENJEUX	74



extrait cartographique des 7 familles de paysages en Rhône-Alpes
source DREAL 2006

- paysages agraires
- paysages urbains et périurbains
- paysages émergents
- paysages naturels
- paysages ruraux-patrimoniaux
- paysages naturels de loisirs
- paysages marqués par de grands équipements



1.2. Les 3 ensembles paysagers*

*Un **ensemble paysager** correspond à un regroupement de territoires dont les paysages partagent les mêmes dynamiques ou portent un certain nombre de fondements communs. Ces ensembles permettent une analyse globale du territoire et un rapprochement stratégique de secteurs jusque là individualisés.

Le massif de Chartreuse est traditionnellement décrit selon trois ensembles géomorphologiques : les piémonts, l'avant-pays et la Haute-Chartreuse (Cf Charte du PNR de Chartreuse 2009-2019). En 2006, la DIREN avait proposé une lecture des paysages de la région selon une approche dynamique qui permettait de prendre en compte une notion d'évolution dans la description.

La catégorie «paysages émergents» avait notamment été créée pour décrire des «paysages naturels ou ruraux qui ont évolué à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, vers des formes d'urbanisation diffuse à vocation résidentielle. Ils ont perdu, en tant que dominante, les caractéristiques des types de paysages précédents, sans être pour autant assimilables aux types de paysages urbains ou périurbains. Ils sont marqués par des constructions, des aménagements et des comportements liés à l'urbanité, tout en présentant une faible densité globale d'urbanisation».

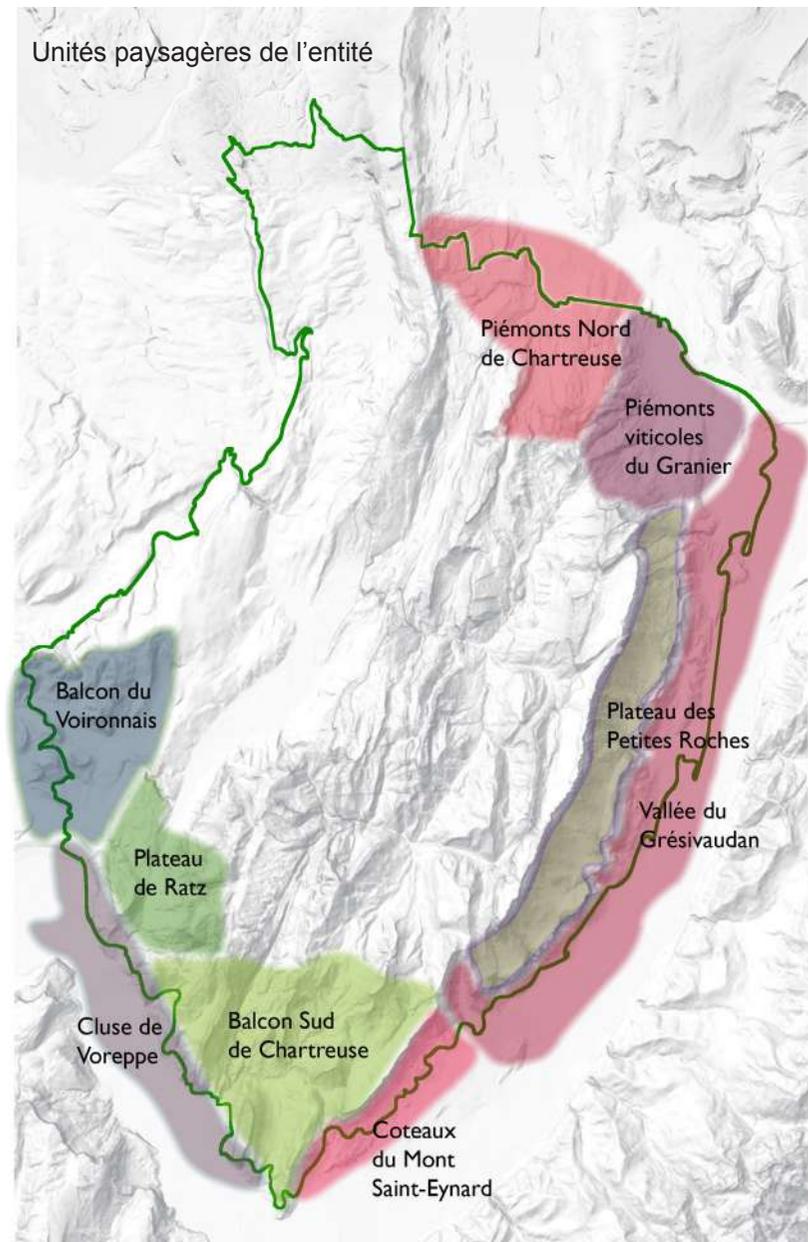
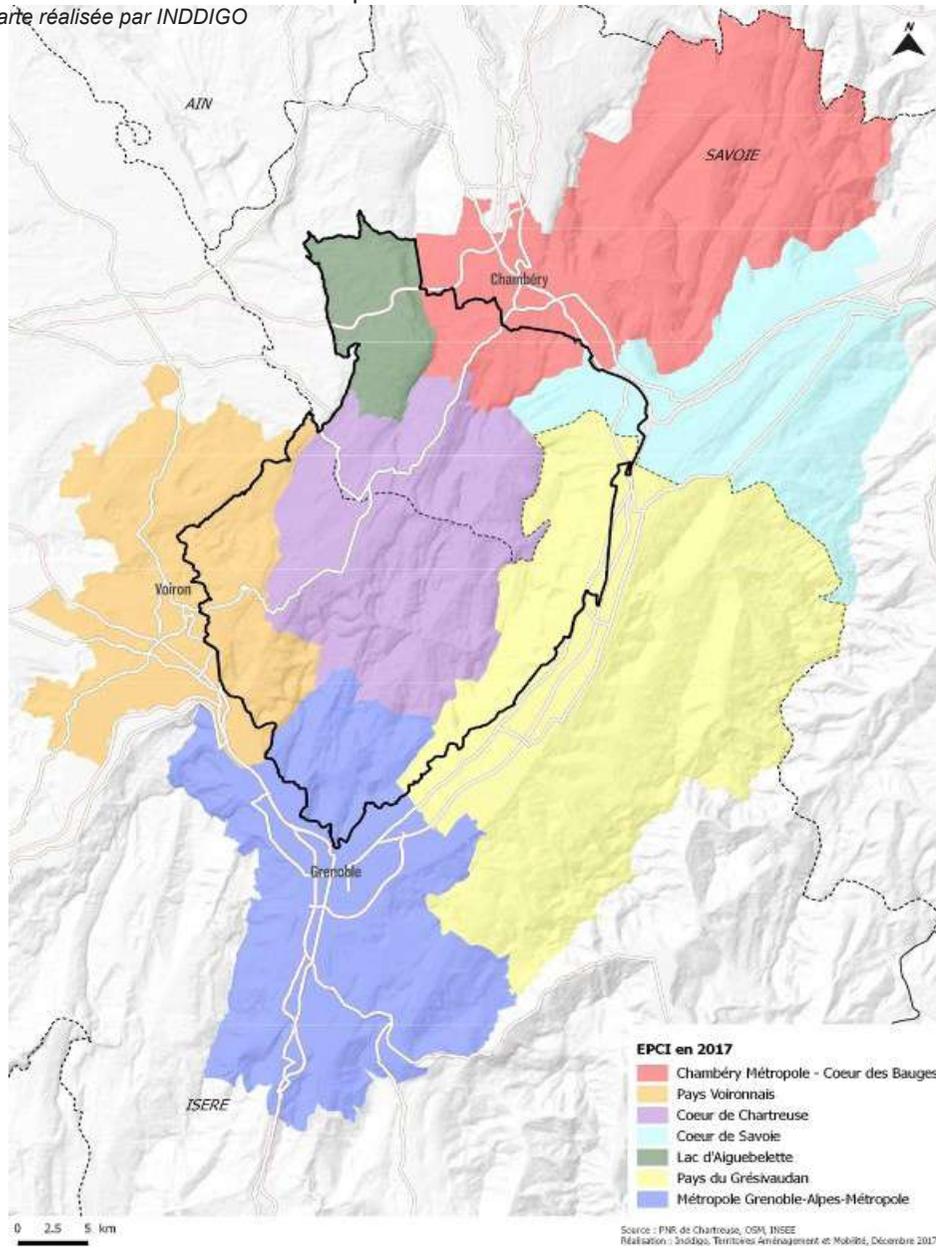
Le repérage des 7 familles de paysages en France sur le territoire du PNR de Chartreuse fait apparaître un nouvel espace situé en périphérie au contact des agglomérations. Il porte des paysages émergents, urbains et périurbains. Cet ensemble ne correspond pas au découpage géomorphologique classique et met en évidence une frange aux paysages en plein bouleversement du fait de la pression urbaine.

Dans le diagnostic du plan de paysages de Chartreuse, les ensembles pris en compte se baseront sur les dynamiques à l'oeuvre en 2017, qui sont une continuité de celles de 2006 :

- L'AVANT-SCENE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE
- LE CŒUR DU MASSIF, CLAIR OBSCUR RURAL
- LA COURONNE PÉRI-URBAINE, NOUVEAU SEUIL DU MASSIF

Les constats et enjeux sont structurés selon trois catégories : les infrastructures et activités (aménagements et gestion), les structures paysagères (agriculture, élevage, sylviculture et environnement) et les formes d'habitat (urbanisme réglementaire, architecture et espaces publics).

Établissements Publics de Coopération Intercommunale en 2017
carte réalisée par INDDIGO



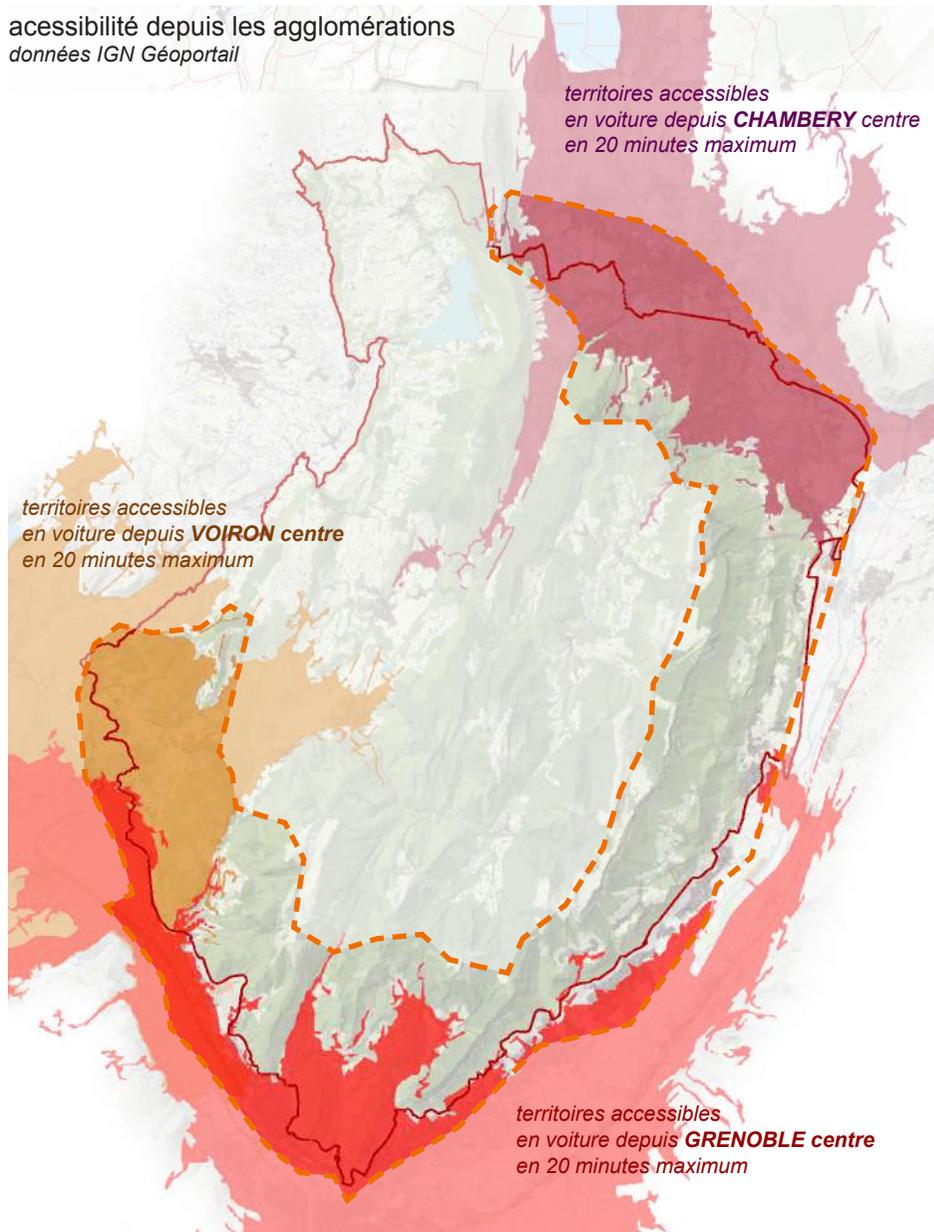
1.5. La couronne péri-urbaine, nouveau seuil du massif

C'est la partie du massif de Chartreuse qui a le plus évolué depuis la création du Parc naturel régional. La structure traditionnelle est bouleversée par les nouveaux usages et modes de vie. Plus que tout autre, ce secteur tampon entre les agglomérations et le coeur montagnard doit se réinventer pour garder un cadre de vie qualitatif et une identité particulière.



1.5.1 Constats

accessibilité depuis les agglomérations
données IGN Géoportail



Formes d'habitat : constat

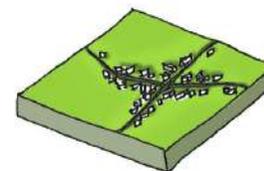
A la fois en ville et en montagne... le risque d'un entre-deux banalisé

Le massif de Chartreuse se situe en lisière de trois agglomérations : Grenoble métropole (450 000 hab.), Chambéry métropole (140 000 hab.) et le pays voironnais (95 000 hab.). Ces ensembles urbains situés en fond de vallées forment une **conurbation contrainte par le relief** et quasi continue de près de 700 000 habitants qui se développe en exerçant une pression foncière notable sur les trois quarts du pourtour du Parc naturel de Chartreuse, soit environ 90km.

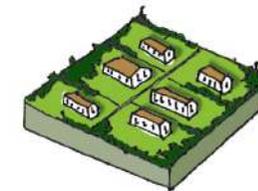
Dans la vallée du Grésivaudan et la cluse de Voreppe, l'urbanisation est bloquée par le relief selon une ligne nette. La ville s'est donc densifiée au point de devenir continue et monotone. Les espaces de respiration sont rares et même les traversées des torrents ne sont presque plus perceptibles. **Dans les vallées glacières, la limite reste très nette** mais l'interface ville/Parc perd en qualité du fait de l'enfrichement.

Aux pointes Nord et Sud, ainsi que dans la périphérie voironnaise, le massif est plus ouvert et se retrouve en contact direct avec les agglomérations par des vallées, balcons et collines moins escarpés. Ces paysages sont recherchés et portent de fait la dynamique d'urbanisation qui les banalisent peu à peu. La ville elle-même se distend et perd tout caractère urbain en «remontant» les pentes car, si elle fait parfois muter les villages ruraux par **densification ou extensions successives** de manière plus ou moins harmonieuse (perte de lisibilité de la structure et de la silhouette), elle se caractérise surtout par un **mitage diffus** dans les espaces agricoles, un gonflement sans échelle des petits hameaux, ou des alignements dommageables le long de certaines routes.

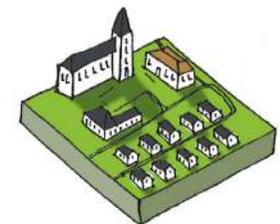
motifs paysagers



Urbanisation en doigts
de gants



Tissus pavillonnaire



Espaces périurbains
banalisés

L'illusion du massif «forteresse»

Le massif de Chartreuse se caractérise par un relief découpé qui lui donne une **silhouette très reconnaissable**, presque une signature paysagère depuis les territoires de la région. Ce relief est également mis en valeur par les vallées et cluses qui l'entourent, formant une **ceinture de vallées à fond plat** qui le souligne très nettement comme une douve autour d'un fort. Un modelé plaine/coteau abrupt/escarpement rocheux existe principalement sur les pourtours Est (Grésivaudan) et Sud (cluse de Voreppe), mais constitue une image d'Épinal d'un massif sauvage dominant la plaine urbanisée.

Pourtant, la topographie du massif montre des vallées encaissées sur les versants Nord et Sud qui sont autant d'entrées naturelles pour l'Homme et l'urbanisation depuis des siècles. Plus que ses voisins des Bauges et du Vercors, le massif de Chartreuse est **ouvert sur sa périphérie** et les seuils et gorges sont davantage situés côté Ouest, là où la pression urbaine est moindre.

Les grands sommets immuables (ou presque) ne doivent pas faire oublier que les paysages de Chartreuse évoluent eux-aussi fortement, notamment sur ses franges urbaines : le **recul agricole et l'enfrichement** ont bouleversé la perception des vallées et coteaux et menacent les panoramas ouverts et l'image que donnent de certains secteurs de Chartreuse depuis les territoires voisins (ex: le balcon Sud).

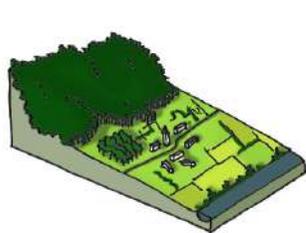
Un paysage consommé

La crise urbaine traversée par les grandes agglomérations (pollution, coût des logements, tensions sociales, engorgement, banalisation du cadre de vie) ainsi que la nouvelle mobilité individuelle et le temps libre imposent aux franges du massif une **fréquentation de loisirs** opportuniste et non captive qui vient «consommer» un panorama, une ambiance et un dépaysement passager, tout en créant parfois des tensions avec les habitants et acteurs résidents. Les vallées et coteaux proches de la ville constituent des espaces de respiration attractifs et de proximité pour les citoyens, **comme un parc situé en faubourg de ville**.

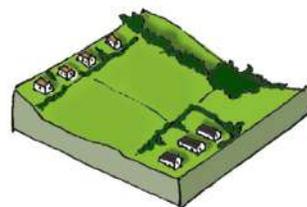
Les espaces agricoles ouverts en balcons, les ripisylves et bosquets, les hameaux avec le bâti en longueur dans le sens de la pente, cadrent des **panoramas pittoresques recherchés**, qui disparaissent ou perdent leur charme progressivement du fait de l'évolution démographique accélérée, la consommation d'espaces agricoles par les constructions, l'augmentation du prix du foncier, la régression de l'agriculture et l'enfrichement progressif, la multiplication des déplacements journaliers et l'impact sur la nature des réseaux, espaces publics et équipements communaux.

Cette **banalisation** échappe quelque peu au coteau viticole d'Apremont qui conserve une structure agricole solide grâce à son vignoble reconnu, mais le mitage s'insinue peu à peu dans le terroir.

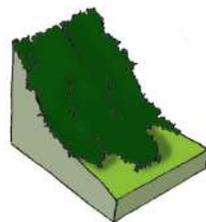
Sur ce pourtour escarpé, les **carrières de roche massive** forment des signaux de minéralité qui accentuent la dramaturgie du relief, surtout s'ils sont accompagnés d'installations hors d'échelle, comme le chevalon de Voreppe.



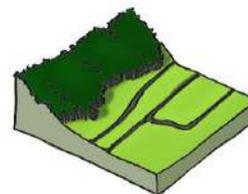
Etagement traditionnel du piémont



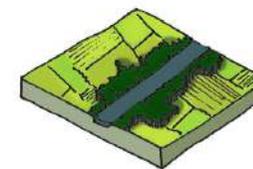
Poches agricoles résiduelles



Coteau boisé et lisière dynamique



Routes en fond de vallée

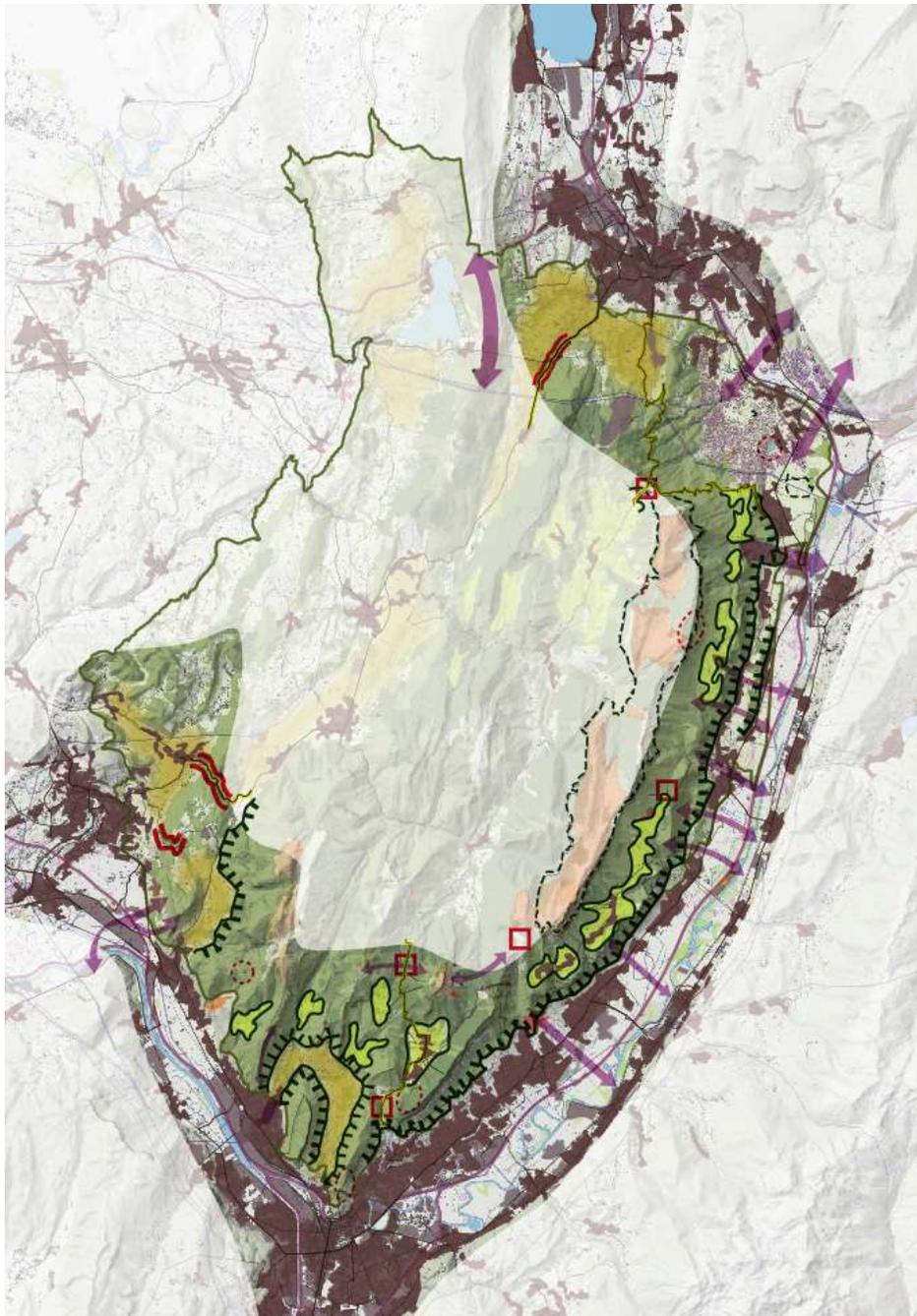


Rivière Isère canalisée



Carrière de roche massive

1.5.2 Enjeux



© Lylee, Grenoble



Formes d'habitat : enjeux

Renforcer la morphologie villageoise dans la pente en contraste avec une plaine urbaine à restructurer

Urbanisme réglementaire

- *** Stopper le mitage des coteaux et l'étalement urbain le long des routes
- *** Diversifier les formes urbaines sous la forme de séquences urbaines en lien avec le contexte paysager, lorsque le maintien ou la création d'espaces de respiration n'est plus possible, pour briser la monotonie et l'effet « continuum urbain »
- ** Privilégier une densification intégrée du tissu existant (volume, intégration dans la pente)
- ** Garantir des « coupures vertes » afin de limiter l'effet « continuum urbain », notamment en s'appuyant sur les éléments agricoles et naturels existants (cours d'eau, boisements, prés, ...) et sur les corridors écologiques à créer

Architecture et espaces publics

- ** Privilégier des réhabilitations harmonieuses valorisant l'architecture traditionnelle (habitat typique en pisé ou pierre calcaire)
- ** Favoriser la création d'espaces publics de qualité qui s'appuient sur le contexte
- ** Mettre en valeur les éléments patrimoniaux situés dans les villages et à proximité : petit patrimoine (fontaines, mollards, les celliers,), monuments historiques, cours d'eau, bâti, vergers, meulrières, marais,...
- ** Renforcer les liens entre les différents quartiers en augmentant la place des modes doux dans l'espace public



Structure paysagère : enjeux

Promouvoir une agriculture périurbaine viable capable d'éviter l'enfrichement et la banalisation des coteaux

Agriculture et élevage

- *** Contenir l'avancée de la friche sur les espaces agricoles en considérant la lisière comme une structure paysagère à part entière
- ** Identifier et soutenir la diversité des exploitations agricoles périurbaines capables de conserver les derniers espaces agricoles ouverts et de maintenir la qualité paysagère des terroirs (prairies de fauches, pâtures, maraichage, bocage, alpages...)
- ** Favoriser les activités agricoles identitaires du territoire : vignes, vergers, terrasses jardinées.
- ** Encourager l'installation de nouveaux exploitants agricoles et la modernisation des exploitations existantes.
- ** Maintenir les dessertes agricoles et forestières

Sylviculture

- ** Favoriser une activité sylvicole durable et diversifiée
- ** Valoriser l'impact paysager des boisements et ouvrages de stabilisation des coteaux

Environnement

- ** Créer des corridors écologiques s'appuyant sur les éléments agricoles et naturels existants (cours d'eau, boisements, prés, ...)
- ** Mettre en valeur les zones humides de forte valeur patrimoniale et paysagère



Infrastructures et activités : enjeux

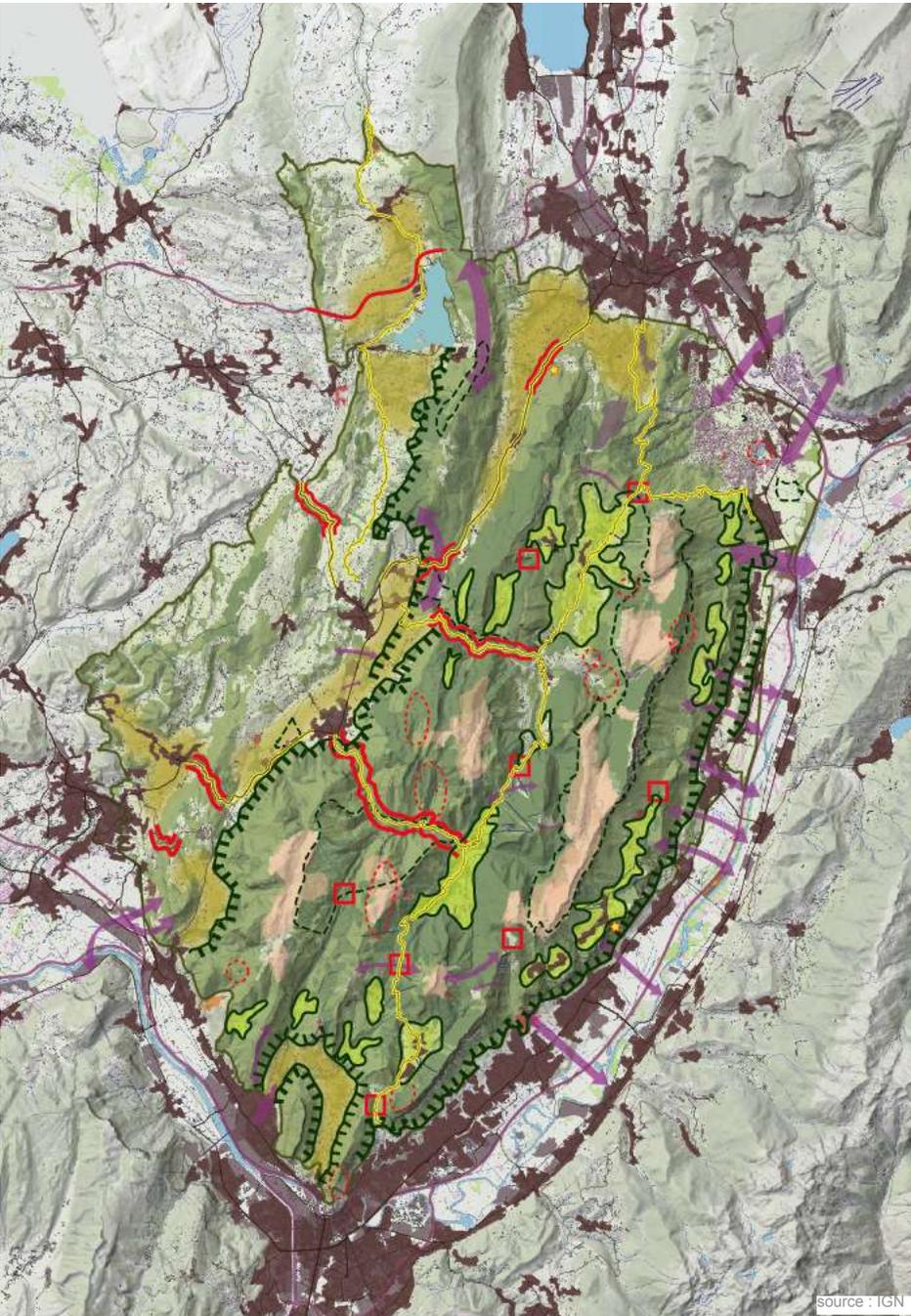
Cadrer la fréquentation de loisirs par des aménagements intégrés

Aménagements

- *** Identifier et entretenir de manière intégrée les chemins, panoramas, sites remarquables, points de vues sur les silhouettes de villages
- *** Améliorer l'impact paysager des carrières de roche massive
- *** Aménager des accès, stationnements et itinéraires de qualité aux sites remarquables, équipements de loisirs, espaces agricoles (vignes, vergers, ...), naturels et forestiers pour un public le plus large possible tout en préservant les qualités paysagères et environnementales et en limitant les conflits d'usages avec les activités agricoles et sylvicoles
- ** Faire de l'échangeur A43 de Chignin une entrée qualitative et lisible du PNR de Chartreuse

Gestion

- *** Gérer les RD520, RD512, RD1006 et RD 1090 en tant qu'axes du quotidien sécurisés et ouverts sur les paysages
- *** Gérer les gorges de Crossey en tant qu'axe remarquable de découverte des paysages
- ** Gérer les routes communales en tant qu'itinéraires au caractère rural préservé
- ** Coordonner l'offre touristique à l'échelle du plateau et au-delà pour trouver une complémentarité des aménagements / activités



périmètre d'étude de révision de la charte du Parc naturel régional de Chartreuse

Infrastructures et activités

- Aménagements
- Gestion

- route remarquable
- gorge ou seuil physique
- col
- site touristique
- domaine skiable
- route
- autoroute

Structure paysagère

- Agriculture et élevage
- Sylviculture
- Environnement

- front boisé structurant
- agriculture en secteur périurbain
- clairière agricole
- Natura 2000
- alpage
- boisement de conifères et feuillus

Formes d'habitat

- Urbanisme réglementaire
- Architecture et espaces publics

- tâche urbaine
- habitat dispersé
- corridor écologique et coupures vertes

2.5. synthèse des enjeux

LES COLLINES, AVANT-SCÈNE VIVANTE DU MASSIF DE CHARTREUSE

On croit souvent que le massif de Chartreuse est une forteresse entourée d'escarpements infranchissables. A l'Ouest, les collines de Chartreuses constituent pourtant la part bocagère et vallonnée du massif, ouverte sur la plaine dauphinoise, et où s'exprime l'eau, comme nulle part. L'activité de ce pays ne doit pas banaliser ce territoire rural si complémentaire des montagnes voisines.

Améliorer l'attractivité de l'avant-scène en travaillant la lisibilité paysagère des parcours et des offres de loisirs

Mettre en valeur les paysages ruraux bocagers et diversifier les motifs agricoles dans la plaine des deux Guiers

Préserver l'identité rurale et agricole des villages et densifier les bourgs de plaine

LA HAUTE-CHARTREUSE, CŒUR DU MASSIF ET CLAIR OBSCUR RURAL

La Haute-Chartreuse concentre tous les éléments constitutifs de l'identité chartrosine. Ses paysages sont soumis à la figure forestière si sombre et attractive à la fois, qui gagne peu à peu du terrain devant les contraintes de l'agriculture de moyenne montagne. Le paysage est ici davantage un projet collectif qu'une somme de conséquence individuelles : c'est une richesse à protéger.

Défendre l'espace ouvert comme condition du paysage

Présenter à la fois le sublime et le fragile des paysages du massif

Renforcer les liens villageois

LES BALCONS DE CHARTREUSE, UNE COURONNE PÉRI-URBAINE DEVENUE UN NOUVEAU SEUIL DU MASSIF

C'est la partie du massif de Chartreuse qui a le plus évolué depuis la création du Parc naturel régional. La structure traditionnelle est bouleversée par les nouveaux usages et modes de vie. Plus que tout autre, ce secteur tampon entre les agglomérations et le cœur montagnard doit se réinventer pour garder un cadre de vie qualitatif et une identité particulière.

Renforcer la morphologie villageoise dans la pente en contraste avec une plaine urbaine à restructurer

Promouvoir une agriculture périurbaine viable capable d'éviter l'enfrichement et la banalisation des coteaux

Cadrer la fréquentation de loisirs par des aménagements intégrés